

REVUE  
DE LA  
**NUMISMATIQUE**  
**BELGE,**

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

—  
3<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME IV.



**BRUXELLES,**  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

—  
**1860**

## MONNAIES

DE

# L'ÉVÊCHÉ D'UTRECHT,

DU TREIZIÈME SIÈCLE,

PROVENANT D'UNE TROUVAILLE FAITE A BEEKBERGEN.



Dans le courant du mois de mars de cette année, un amas de plus de huit cents deniers et oboles a été découvert aux environs de Beekbergen dans la province de Gueldre.

Cette précieuse trouvaille a été achetée dans son entier à l'instant même par M. C. A. Goedbloed, médecin à Beekbergen, qui de cette manière eut la satisfaction de sauver ce trésor si important du danger d'être dispersé, ou ce qui aurait été bien pire encore, d'être jeté et fondu dans le creuset.

M. Goedbloed, à qui je m'étais adressé dans l'intention d'obtenir quelques renseignements sur cette découverte, a eu l'obligeance de m'envoyer onze pièces provenant de cette trouvaille, afin de pouvoir les examiner à mon aise. En même temps, il me fit part qu'il avait déjà envoyé l'ensemble de la trouvaille au professeur P. O. Vander Chijs, à Leyde. Ce sera sans doute, par une notice intéressante de

la main de M. Vander Chijs, que nous recevrons les détails de cette découverte et la description des monnaies dont est composé ce dépôt.

Les onze pièces que j'ai eu l'avantage de voir, sont toutes du XIII<sup>e</sup> siècle, appartenant au comté de Gueldre, au comté de Hollande et à l'évêché d'Utrecht.

Voici la description de ces onze pièces :

#### COMTÉ DE GUELDRE.

N<sup>o</sup> 1. Denier d'Otton III, comte de Gueldre (1229 à 1271?).

**OTTO GELRENS.** Buste de face, tenant dans la main droite une épée, et dans la gauche une palme.

*Rev.* ARNEMES. Écusson au lion, semé de billettes.

N<sup>o</sup> 2. Même pièce, avec OTTO GELRNS.

N<sup>o</sup> 3. Denier de Nimègue.

**CESAR.** Buste de face, portant une couronne sur la tête, et tenant dans la main droite un sceptre liliforme et dans la gauche un globe.

*Rev.* NVMAGEN. Croix cantonnée de A-V-E-\*

N<sup>o</sup> 4. Variété de la pièce précédente.

N<sup>o</sup> 5. Même pièce, avec CESARE et NVNAGEN.

#### COMTÉ DE HOLLANDE.

N<sup>o</sup> 6. Denier de Florent IV (?), comte de Hollande (1222 à 1255).

**FLORENS.** Buste à droite.

*Rev.* HOLLANT. Croix.

ÉVÊCHÉ D'UTRECHT.

- N° 7. Denier. S .....NVS (S. Martinus). Buste de face, tenant dans la main droite une palme et dans la gauche un livre.  
*Rev.* IN DAV..... (in Daventria). Croix cantonnée de P-A-X-\*
- N° 8. Obole. S. M..... (S. Martinus). Même buste.  
*Rev.* IN DAV..... (in Daventria). Croix cantonnée de P-A-X-\*
- N° 9. Denier. M...NVS (Martinus). Buste d'évêque, tenant dans la main droite une crosse.  
*Rev.* TRAIE.... (Traiectum). Croix cantonnée de globules. (*Voy.* fig. 1.)
- N° 10. Denier. M...IN?. Même buste.  
*Rev.* ....EC... (Traiectum). Croix cantonnée de globules. (*Voy.* fig. 2.)
- N° 11. Denier de Wilbrand d'Oldenbourg<sup>?</sup>, évêque d'Utrecht (1228-1256).  
WILBRAND?. Buste d'évêque, tenant dans la main droite une crosse et dans la gauche un livre.  
*Rev.* TRAIECTVM. Croix.

Les n° 7, 8, 9 et 10, qui font principalement l'objet de cette notice, ont été gracieusement offerts par M. Goedbloed, l'acquéreur de la trouvaille, au musée de la ville d'Utrecht. Les n° 7 et 8, qui sont représentés dans l'ouvrage de M. Vander Chijs <sup>(1)</sup>, pl. VIII, n° 1 et 2 (*sedes vacante*), et décrits sur les pp. 76 et 77, appartiennent, selon mon opi-

(1) *De Munten der Bisschoppen van den Heerlijkheid en de stad Utrecht.*

nion, sans aucun doute à l'époque de la vacance du siège épiscopal, après la mort d'Otton II (1226 à 1228). Le type de ces pièces est parfaitement le même que celui du denier au nom d'Otton II <sup>(1)</sup>.

M. Vander Chijs croit qu'il est possible que ces monnaies aient été frappées par le chapitre durant le voyage de l'évêque en Palestine, environ 1216 ou 1217 <sup>(2)</sup>.

Pour pouvoir attribuer ces monnaies à l'époque de l'absence d'Otton, il faudrait admettre que ce type, à la palme (signe de ceux qui avaient été en Palestine), aurait été adopté, pendant cet espace de temps, par le chapitre, lequel aurait fait représenter sur la monnaie de l'évêché, la palme que son chef allait remporter, et qu'après son retour, Otton aurait continué à faire frapper des deniers au même type, en remplaçant seulement le nom de Saint-Martin par le sien.

Il est évident qu'avant que l'évêque se fût rendu en Palestine pour combattre les infidèles, cette palme ne lui appartenait pas, et que ce ne fut qu'à son retour qu'il acquit le droit de se servir de cet emblème.

Or, il me semble plus vraisemblable, qu'après avoir pris part aux Croisades, Otton voulut signaler cet acte sur ses monnaies, et adopta ce nouveau type, qui fut conservé par le chapitre après la mort de ce prélat, durant la vacance du siège, et qu'alors le nom d'Otton fit place à celui de saint Martin, patron de l'évêché d'Utrecht, ainsi qu'on le trouve sur ce denier et cette obole.

Quant aux n<sup>os</sup> 9 et 10, il est plus difficile de déterminer l'époque exacte à laquelle ils appartiennent.

(1) *Ibid.*, pl. VIII, n<sup>o</sup> 2.

(2) Lisez la note au bas de la page 76.

Le type de ces deux deniers a tant de rapport avec celui des monnaies de Willebrand d'Oldenbourg, qu'on serait presque tenté de les attribuer à l'époque qui suivit la mort de cet évêque. Cependant dans l'histoire nous ne trouvons fait aucune mention d'une vacance du siège, après le décès de Willebrand, à qui succéda immédiatement Otton III.

Il serait donc peut-être un peu trop hasardé de vouloir affirmer que ces pièces auraient été frappées par les ordres du chapitre, pendant l'espace de temps qui s'écoula avant que l'approbation du pape sur l'élection du nouvel évêque, eût été reçue. Une disette momentanée d'espèces monnayées aurait pu donner lieu à cette mesure.

Je suis plus disposé à croire que ces pièces appartiennent également à l'époque de la vacance du siège épiscopal, de 1226 à 1228. Celles-ci, frappées à Utrecht, celles au type à la palme à Deventer.

Cette attribution me paraît la plus fondée et la plus vraisemblable.

Le fait qu'on aurait fabriqué dans un si court espace de temps des monnaies de deux types variés, peut facilement s'expliquer, puisqu'elles proviennent de deux différents ateliers, très-actifs dans ce siècle.

Il nous reste encore une époque à laquelle ces deniers pourraient être classés, celle, après la mort de Henri de Vianden, 1267, lorsque Jean de Nassau, nonobstant qu'il avait été élu évêque, n'obtint pas l'approbation du pape. Il est vrai que le revers de la monnaie de Jean de Nassau, frappée à Zwoll (1), est du même type de celles de Wille-

(1) VAN DER CRUIJ, pl. IX.

brand d'Oldenbourg, frappées à Deventer (1). Mais à quel titre pourrait-on présumer qu'en même temps qu'on frappa des deniers à l'effigie et au nom de Jean de Nassau, on aurait fabriqué des pièces au nom de saint Martin ?

D'ailleurs, depuis que j'ai été informé par M. Goedbloed, qu'il ne se trouve pas un seul denier de Henri de Vianden dans cette trouvaille et qu'il paraît que toutes les pièces dont se compose le dépôt appartiennent à la première moitié du xiii<sup>e</sup> siècle, il me semble évident que ce trésor a été enfoui à une date antérieure à celle de la mort de Henri de Vianden.

Des renseignements détaillés sur cette découverte répandront certainement une grande clarté sur plusieurs points encore obscurs, et quand on saura de quelles pièces l'ensemble de la trouvaille est composé on pourra sans doute parvenir à fixer avec plus de certitude l'époque à laquelle doivent être rangés nos deux deniers d'Utrecht, au nom de saint Martin.

C<sup>te</sup> MAURIN NAHUYs.

(1) *Ibid.*, pl. VIII, nos 4 et 5.

---